



Pour diffusion immédiate

En raison de l'insuffisance des effectifs chez les pharmaciens d'établissements
**Rupture de services appréhendée dans les établissements
de santé du Québec cet été**

(Montréal, le 2 juin 2004) – L'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) envisage la possibilité d'une rupture de services prodigués par les pharmaciens d'établissements au cours de l'été prochain. L'A.P.E.S. met en garde le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la population face à la gravité de cette situation, qui relève d'un problème récurrent attribuable à la pénurie de pharmaciens et à la difficulté d'assurer une relève suffisante en pharmacie d'établissements. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'on assiste à une augmentation de la demande de soins et services pharmaceutiques liée au vieillissement de la population et à la complexification des traitements, de même qu'à l'épuisement des ressources déjà à l'œuvre.

Pénurie d'effectifs en pharmacie : les données convergent

Trois récentes études, l'une menée par le ministère de la Santé et des Services sociaux sur la planification de la main-d'œuvre dans le secteur de la pharmacie en avril 2001 et mise à jour en 2003, une autre réalisée par l'AQPP et ses partenaires en 2003 et un sondage effectué par l'A.P.E.S., convergent tous dans le même sens : les départements et services de pharmacie dans les établissements de santé du Québec sont présentement incapables de combler en totalité les postes et affectations disponibles pour des pharmaciens. « Bien que le ministère de la Santé et des Services sociaux soit sensible à cette situation, trop peu de mesures concrètes ont été mises en œuvre jusqu'à maintenant pour attirer de nouveaux diplômés dans ce secteur ou pour retenir les pharmaciens en poste dans les établissements de santé : la situation aujourd'hui est déplorable et elle l'est encore plus en période estivale. Il faut trouver des solutions, et ce, rapidement pour éviter de graves perturbations dans les hôpitaux », a déclaré la présidente de l'A.P.E.S., madame Johanne Asselin.

Absence de mécanisme de dépannage

Actuellement l'Association est sollicitée non seulement par ses membres, mais par les employeurs, pour trouver des pharmaciens dans le but d'éviter des ruptures de services dans les hôpitaux cet été. « Compte tenu de l'absence de mécanisme formel de dépannage prévu à l'entente des pharmaciens, c'est la jungle dehors », a mentionné la directrice générale de l'Association, madame Manon Lambert. « Les établissements qui obtiennent les services de pharmaciens ne sont pas nécessairement ceux qui en ont le plus besoin, mais ceux qui offrent le plus. C'est inacceptable dans un système public de soins », a-t-elle ajouté. Selon l'A.P.E.S., il est urgent que des discussions aient lieu et qu'une entente intervienne entre les parties pour orienter l'offre de service là où sont les besoins.

Les impacts de la pénurie de pharmaciens

La pénurie n'est pas sans perturber les services offerts par les hôpitaux et autres catégories d'établissement. Près de deux établissements sur trois ont déjà par le passé restreint les activités pharmaceutiques cliniques. « Ces services sont pourtant ceux qui offrent des garanties de qualité et de sécurité en matière d'utilisation des médicaments », a mentionné la présidente de l'A.P.E.S. Les hôpitaux doivent même diminuer leur offre de service de base (la distribution des médicaments) ou même l'interrompre temporairement.

Des solutions proposées

« Une consultation auprès de nos membres révèle que le faible niveau de valorisation de la profession de pharmacien en établissements et l'écart salarial considérable avec les pharmaciens du secteur privé constituent les principales causes du manque d'intérêt des nouveaux diplômés face à cette profession », explique la présidente de l'A.P.E.S., madame Johanne Asselin. « De plus, la migration des pharmaciens du milieu de pratique hospitalier au milieu privé n'a cessé de s'accroître au cours des ans ; les pertes encourues sont énormes et il est extrêmement urgent d'entreprendre un rattrapage à cet effet avant que la situation devienne intenable. »

Dans ses récentes discussions avec les autorités gouvernementales, l'A.P.E.S. a fait part des mesures qu'elle souhaite voir privilégiées par le MSSS pour favoriser la rétention et l'attraction des pharmaciens dans les établissements : la promotion et la reconnaissance du rôle professionnel des pharmaciens d'établissements, une rémunération à la hauteur des exigences et responsabilités associées à cette profession, et la modernisation des installations et des outils de travail.

« Dans le contexte actuel de pénurie de ressources qui influe négativement sur l'organisation du travail et l'offre de service, il faut briser le cercle vicieux qui contribue à augmenter l'insatisfaction de nos membres et à favoriser leur exode vers d'autres secteurs de pratique (pharmacies privées et industrie pharmaceutique). Cette situation crée un impact direct sur la qualité des soins aux patients, qui constitue le fondement de notre action et de nos préoccupations professionnelles », conclut madame Asselin.

L'A.P.E.S. est une association qui regroupe tous les pharmaciens des établissements de santé au Québec, soit 1 000 professionnels œuvrant dans plus de 250 établissements. Les pharmaciens en établissements sont membres à part entière de l'équipe médicale : ils sont en contact avec le patient et jouent un rôle important, mais méconnu du grand public.

-30-

Source : Denise Courteau
Conseillère principale
Cohn & Wolfe Montréal
(514) 845-2257